

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

déjà plus de 1 000 points lumineux modernisés



C'est un chantier aussi stratégique qu'exceptionnel, du fait de son ampleur, qui a été engagé voilà un an par la Ville d'Ajaccio. En lançant la modernisation complète de l'éclairage public de la commune, l'exécutif municipal a souhaité répondre à des enjeux relevant de la politique de la Ville en matière de voirie (entretien et aménagement), mais aussi et surtout d'excellence environnementale.

Au cœur de ce vaste chantier : le remplacement ou la rénovation des équipements obsolètes, des mâts vieillissants et des points lumineux non conformes, afin de respecter les normes en vigueur et remplir les objectifs de la Ville en matière de transition énergétique.

Soit un programme portant sur près de 4 500 points lumineux - avec réduction de plus de 70% de leur consommation énergétique à la clé - pour un budget total de près de 10 millions d'euros.

Lien : https://www.ajaccio.fr/Transition-Energetique-La-Ville-demarre-un-chantier-exceptionnel-de-modernisation-de-l-eclairage-public_a10426.html

À RYTHME SOUTENU



Depuis les premiers travaux de septembre 2022, le plan de rénovation et de modernisation de l'éclairage public a progressé à rythme soutenu. Programmé en deux phases - 2022-2023 / 2024-2026 - il a principalement concerné, lors de cette première année, des points lumineux pour lesquels les interventions ne présentaient pas de complexité particulière (type relamping), ainsi que la rénovation des points lumineux ayant une forte connotation patrimoniale.

Ainsi, à ce jour, 1 011 points lumineux ont déjà été modernisés sur le territoire communal et 237 sont en cours de traitement. Sur chacun de ces points, les lanternes qui étaient jusque-là utilisées (pour une consommation moyenne d'environ 250 watts) sont remplacées par des LED, dont la consommation moyenne est d'environ 20 watts.

Cette opération a également permis de rénover ou de remplacer les consoles et/ou candélabres qui les supportent.

Ces travaux sont cofinancés par la Collectivité de Corse (à travers l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse), le Fonds européen de développement régional (Feder), EDF, ainsi que la Banque des Territoires.



EN CHIFFRES

- Quartier du Vazzio : **72.**
- Quartier de Mezzavia : **83.**
- Quartier de Pietralba : **60.**
- Quartier des Millelli, Carosaccia et route d'Alata : **148.**
- Quartier du Loretto : **46.**
- Quartier de l'Empereur : **27.**
- Quartier du Salario : **109.**
- Quartier des Salines et des Cannes : **15.**
- Quartier de la Ville génoise : **96.**
- Quartier de la rue Fesch : **92.**
- Quartiers de la préfecture et du tribunal : **42.**
- Quartier de la citadelle : **40.**
- Quartier des étrangers : **191.**



ILS ONT DIT



Caroline Corticchiato, adjointe déléguée à l'excellence environnementale :

« Les travaux de modernisation de notre éclairage public se poursuivent pour réduire notre consommation et faire des économies substantielles.

Éclairer juste et intelligent, tel est notre credo. Derrière un halo lumineux bien pensé se cachent des enjeux parfois insoupçonnés....

Le respect des rythmes biologiques des végétaux en est un parfait exemple. Nous mesurons aujourd'hui l'impact de la vie urbaine et nous mettons tout en œuvre pour que l'arbre s'y sente le mieux possible pour nous offrir toutes ses vertus.

Îlot de fraîcheur, qualité de l'air, préservation de la biodiversité, autant de facteurs qui nous permettent de penser différemment notre environnement et notre cadre de vie.

Parce que l'arbre est bien plus qu'un ornement et qu'il est un atout précieux pour notre cadre de vie, il mérite lui-aussi un éclairage raisonné et durable. »



Mâts de style : un patrimoine soigneusement rénové

Si le diagnostic réalisé par la commune avait révélé que le parc de ses points lumineux était pour le moins vieillissant (une cinquantaine d'années en moyenne et jusqu'à 70 ans pour certains), **les mâts de style installés en centre-ville ont bénéficié d'un traitement spécifique. Ces pièces de patrimoine ont en effet pu être conservées et rénovées grâce à l'utilisation du thermolaquage.**

Pour l'occasion, la Ville d'Ajaccio s'est adjoint le savoir-faire d'une entreprise corse, Atelier de Thermolaquage Insulaire (ATI), située dans la zone industrielle de Biguglia*.

Outre l'emplacement géographique privilégié de cette société, permettant d'éviter les expéditions coûteuses sur le continent, son procédé conjugue un grand nombre d'avantages. Il s'avère notamment que le coût d'une rénovation de ce type s'avère trois fois moins élevé que le remplacement du matériel, tout en évitant des coûts environnementaux (coûts de la production, de transports, etc.).

Pas moins de 40 mâts ont été traités par thermolaquage lors de cette première phase des travaux.

Le thermolaquage est un traitement spécifique réservé aux matériaux conducteurs d'électricité. La méthode se décline en 4 phases :

- Sablage, avec billes d'inox projetées.
- Métallisation manuelle : le mât est recouvert d'aluminium pour le rendre moins poreux (procédé plus efficace que la galvanisation contre la corrosion marine notamment).
- Projection électrostatique : une peinture en poudre chargée d'électricité est pulvérisée sur la pièce, de sorte à recouvrir uniformément l'intégralité du sujet et exclure les solvants.
- Polymérisation par cuisson à 200°C.

Outre sa rapidité d'exécution, ce traitement minéral, sans solvant, assure une résistance optimale aux éventuels chocs et n'engendre pas de déperdition de couleur.

* Entreprise familiale créée en 1993, ATI est spécialisée dans le traitement et le revêtement des métaux. Elle s'adresse essentiellement au secteur industriel mais a récemment adapté son activité pour répondre aux demandes des professionnels, collectivités et dans certains cas des particuliers.



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Sébastien PISANI - Directeur de la Communication

Téléphone : 06 21 35 97 08

email : s.pisani@ville-ajaccio.fr

Stéphanie FABY - Attachée de presse

Téléphone : 06 69 15 75 17

email : s.faby@ville-ajaccio.fr

